



## NOTE SUR LES INCIDENTS DES ENGINES EXPLOSIFS IMPROVISES ET ATTAQUES KAMIKAZES EN REGION DE DIFFA

FEVRIER 2015 A MARS 2020

### I. Contexte de justification

Depuis près d'une décennie, les régions constitutives du Bassin du Lac Tchad connaissent une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent. Du Nigeria au Cameroun en passant par le Tchad et le Niger, les Groupes Armés Non Etatiques (GANE) s'attaquent non seulement aux positions militaires, mais aussi aux populations civiles présentes dans les villes et villages, provoquant ainsi des mouvements massifs des populations tant en interne que de part et d'autre des frontières. Selon les chiffres officiels publiés par la DREC-CNE, 263.013 personnes étaient en déplacement à Diffa au 31 Décembre 2020. Ces populations subissent les affres de l'insécurité créée tant par l'activisme de les GANE que par les opérations militaires conjointes ou unilatérales des FDS qui mènent des offensives en vue de préserver l'intégrité territoriale des pays affectés. Ces incursions et menaces des GANE sont souvent accompagnées des attentats suicides, de pose des engins explosifs improvisés (EEI) qui sont à l'origine de plusieurs incidents mortels au sein de la population civile.

Par ailleurs, l'abandon de certaines positions militaires sans nettoyage préalable engendre une pollution supplémentaire des zones ayant été le théâtre des opérations militaires. En effet les restes d'engins de guerre REG qui passent pour être des jouets pour les enfants, qui les manipulent, sont à la base de plusieurs incidents de mines dans les localités de Toumour et Bosso.

En 2015 la commission nationale de contrôle et collecte des armes illicites (CNCCAI) logée à la Présidence de la République, en collaboration avec le HCR, avait fait un rapport d'évaluation des zones polluées mais, mais ce travail n'a pas pu être capitalisé en vue de trouver des solutions à cette problématique.

A titre illustratif, entre 2015 et 2020, 56 incidents liés aux EEI, soit 21 attaques kamikaze et 35 incidents d'explosion des EEI ont été rapportés par les équipes du monitoring de protection, dans les localités des communes de Toumour, Bosso, N'Guigmi, Gueskerou, Diffa et Chétimari. Après une certaine accalmie, ces engins on refait surface en 2020. Ainsi, entre Février et avril 2020,

quatre (04) cas ont été rapportés, faisant 16 personnes victimes parmi lesquelles un nourrisson âgé de 10 mois. La pose des EEI est facilitée par le fait que la majeure partie des routes de la région de Diffa est constituée des pistes sablonneuses et de talus le long de toute la bande frontalière de la région et les alentours des îles. Ces pistes, difficilement praticables pendant certaines périodes de l'année, demeurent des zones à haut risque.

Il convient de noter que du 9 février 2015, date de la première explosion d'un engin improvisé au 20 mars 2020, 56 incidents liés aux EEI dont 21 cas de Kamikaze ont été enregistrés dans la région de Diffa, faisant environ 183 victimes civiles, militaires et parmi les assaillants.

Les Kamikazes ont fait à eux seuls 129 victimes (21 FDS, 108 civils parmi lesquels 2 enfants). 38 auteurs présumés arrêtés ou ayant fait exploser leur charge (11 femmes, 5 filles, 5 hommes et 17 non déterminés).

Pour les autres explosifs qu'il s'agisse des REC ou des EEI on comptabilise aussi bien ceux qui ont été détruits et ceux qui ont occasionné mort et blessure de 54 personnes (37 FDS, 17 civils dont 4 enfants). 10 personnes ont été interpellées dont 9 adultes et un enfant de 12 ans à qui il a été demandé la charge explosive au marché de Diffa.

En ce qui concerne les attentats suicides, Diffa est la commune la plus touchée avec 11 cas, suivi de Bosso qui a enregistré 6 cas.

Pour les autres explosifs improvisés la commune de Bosso est la plus affectée avec 11 cas contre 7 à Diffa et 5 cas à Gueskerou. N'Guigmi a connu, pour sa part 2 cas de Kamikaze et un cas de découverte de deux explosifs improvisés.

Ainsi, dans la nuit du 26 au 27 mars 2019, dans la ville de Nguigmi, deux personnes ont libéré leurs explosifs. Selon le bilan du service départemental de la Protection Civile, une dizaine de personnes ont trouvé la mort, 137 cases incendiées (tous les biens mobiliers et vestimentaires y compris) et 25 petits ruminants calcinés. En grande partie, les victimes sont essentiellement les réfugiés et déplacés internes installés sur le site de Dileram à Nguigmi ville et venus des localités de Barwagana, Kindila et Malam Favori en 2015.

## **II. Mise à jour de la situation**

Au cours du premier trimestre 2020, 4 incidents liés aux EEI ont été rapportés. Les communes de Gueskerou, Toumour et Bosso ainsi que les axes reliant ces villages sont les plus touchées par les accidents liés aux EEI. L'on note une augmentation par rapport à l'année 2019. En effet, de février à mars 2019, trois cas d'attaques Kamikazes avaient été répertoriés, faisant 14 victimes. Il s'agit d'un cas à Bosso et de 2 autres cas à N'Guigmi.

Le constat fait état de la présence, sur la base de tous les incidents liés aux mines rapportés, des EEI sur les pistes, particulièrement entre Toumour-Bosso et toute la partie ouest et nord de Bosso. En effet, le faible contrôle de l'espace qui s'étend de Diffa aux îles du Lac et le sud du département de N'Guigmi sur une superficie de plus de 5000 Km<sup>2</sup>, par les FDS, laisse aux GANE un champ

libre à toutes formes d'exaction et à l'usage des EEI. Notons également que cette zone fait régulièrement l'objet d'affrontement entre les GANE et les FDS d'une part et des GANE et les Force Multinationales Mixtes (FMM) d'autre part.

La tendance montre une augmentation du recours aux EEI par les GANE. Ces armes qui ont pour caractéristiques d'atteindre et d'affecter aussi bien les populations civiles que les combattants semblent viser les dispositifs militaires comme le prouvent les incidents EEI de Gueskerou, Malam Djori et la découverte puis destruction d'un explosif entre Bosso et Baroua.

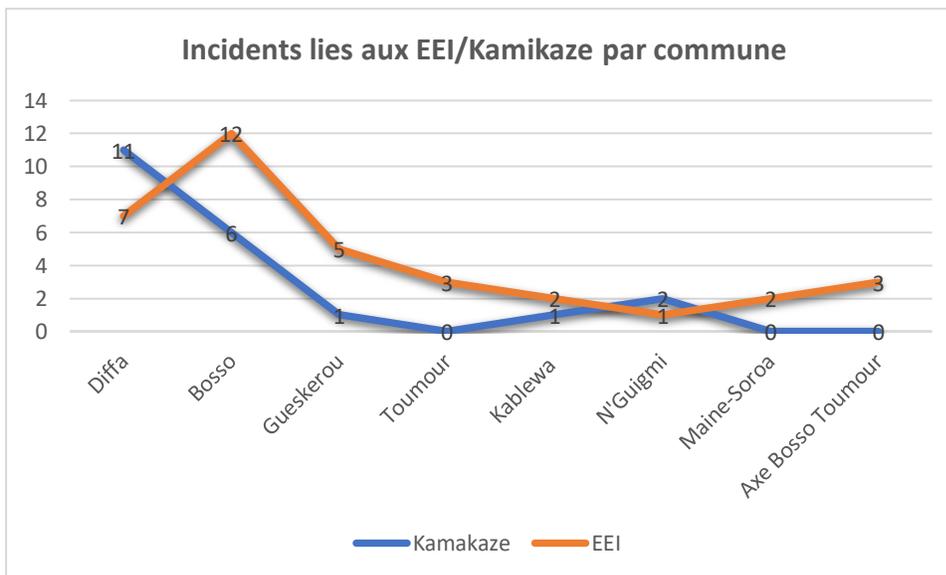
L'explosif de Gueskerou était enfoui près de l'antenne de téléphonie mobile, lieu où les forces de défenses et de sécurité ont l'habitude de stationner. Quant au dernier explosif de Malam Djori, il aurait été placé après le passage d'une colonne de FDS et avant leur retour, un véhicule de transport en commun a marché sur l'engin, causant ainsi la mort de victimes civiles innocentes.

Comme les précédentes attaques des positions militaires de Chetima Wango et Toumour, la tactique des GANE pourrait reposer sur des assauts sur des dispositifs militaires pour se ravitailler mais aussi causer beaucoup de dégâts en recourant aux EEI.

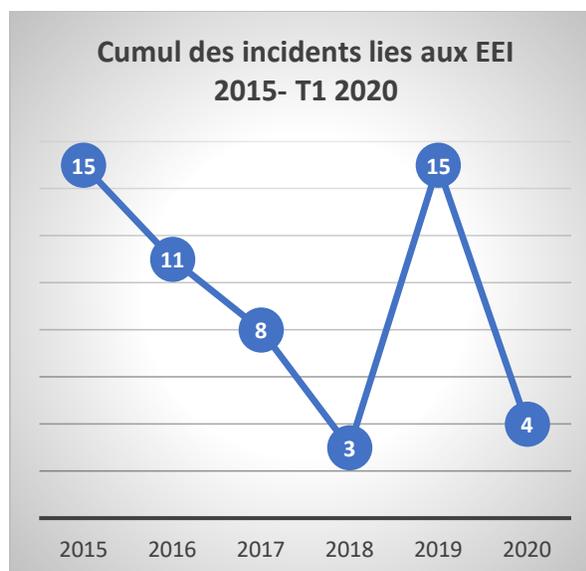
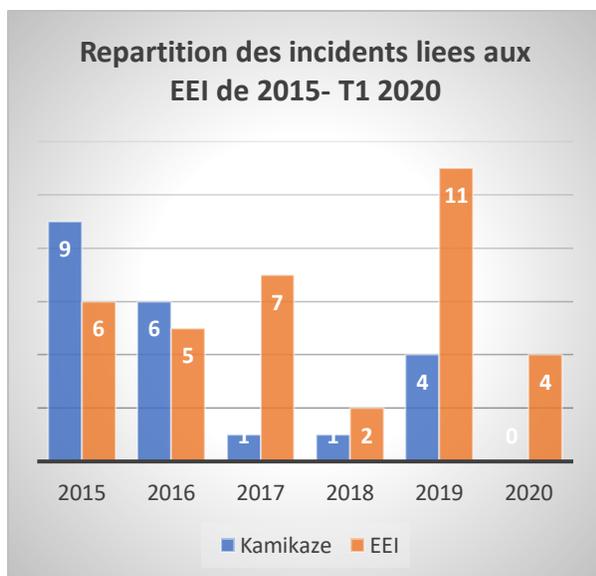
Malheureusement la population majoritairement analphabète, ne mesure pas la dangerosité de la situation.

### III. Récapitulatif des incidents EEI et des Attentats Kamikaze et Analyse

#### a. Tableau récapitulatif des incidents par commune de février 2015 à Mars 2020.



#### b. Tableaux récapitulatifs des incidents liés aux EEI et Kamikaze de 2015 au 1<sup>er</sup> trimestre 2020



### c. Analyse

Les autres explosifs improvisés, particulièrement ceux qui sont enfouis dans le sol, ont connu une augmentation sensible avec un pic en 2019. Au premier trimestre de l'année 2020, il a été enregistré 36 % d'incidents liés aux EEI de l'année 2019, et déjà plus que le total de l'année 2018. Entre février et mars 2020, il y a eu, comme en 2019, 14 victimes dont un nourrisson. Toutefois, en 2020, 10 animaux ont aussi péri suite à l'explosion d'un engin enfoui.

En dehors des trois lycéens victimes, tous membres de la communauté hôte, le statut légal des autres victimes n'est pas connu. Ces derniers retournaient dans leurs familles après les mesures de fermeture des écoles prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre le COVID 19.

## IV. Impact des EEI dans la Région de Diffa

Les incidents liés au EEI produisent des impacts multiformes dans la communauté. Outre des morts atroces, ils poussent les populations à abandonner leurs moyens de survie tels que les champs et, les marchés, et provoquent des pertes matérielles importantes. Au surplus, les personnes qui en survivent deviennent des charges pour la communauté et leurs familles, à cause de leur état d'handicaps. Plusieurs autres impacts peuvent être relevés.

Notons qu'hormis les enlèvements massifs de personnes libérées contre paiement de rançon, la recrudescence des incidents liés aux engins explosifs est une préoccupation actuelle et constante. Comme rappeler initialement, ces incidents (quatre au total (04)) au premier trimestre ont fait 16 victimes.

### a. Sur le plan sécuritaire

La présence des EEI limite les mouvements des personnes et les expose à une insécurité constante, notamment pour les populations à la recherche des moyens de survie, ou encore les personnes déplacées désirant retourner dans leurs villages. Les stratégies de survie sont réduites car les pistes empruntées au quotidien sont dangereuses. En effet, les zones longeant la Komadoukou Yobe, les

iles du Lac Tchad ou la population se rend pour les activités économiques (pêche, agriculture, coupe de bois et paille) sont les plus visées par la pose des EEI. Cette situation est d'autant plus répréhensible que la population est en majeure partie constituée des agriculteurs et des éleveurs.

#### **b. Sur le plan psychologique et émotionnel**

La longue période de conflit qu'a connue la région et le désespoir qui l'accompagne fait que la population vit presque des assistances fournies par les acteurs humanitaires. Le phénomène des EEI crée une psychose car fréquent dans les zones où les activités économiques (culture, pêche, marchés hebdomadaires) sont possibles. Il faudra aussi noter que des populations ont été obligées de se déplacer à titre préventif, à cause de l'intensification/recrudescence des incidents EEI dans leurs localités, augmentant ainsi leur niveau de vulnérabilité.

#### **c. L'accès aux services sociaux de base**

La stratégie de survie et les efforts des personnes en situation de déplacement, ce notamment à travers le petit commerce autour des marchés hebdomadaires, la pratique de l'agriculture, le ramassage de bois et de la paille et la pêche sont ralentis dans des zones à risque par la crainte des engins explosifs improvisés. Des cas des charrettes ayant sauté sur des engins improvisés avaient été enregistrés précédemment dans les zones fertiles de la Komadougou. Cette situation impacte sur le niveau de vie.

Sur un tout autre plan, malgré l'autorisation par les autorités de mener des activités dans les secteurs de la pêche et de la culture du poivron, celles-ci demeurent risquées car ces armes dites aveugles peuvent frapper à tout moment et en tout lieu ce qui a amené plusieurs personnes à abandonner.

#### **d. Accès humanitaire**

La situation des EEI dans la région ainsi que le manque de corridor humanitaire augmente l'aire de zone de no go et restreint la capacité des acteurs humanitaires à répondre aux besoins des populations dans ces zones.

### **V. Réponses apportées**

Plusieurs messages de sensibilisation sont diffusés en langues locales. Aussi, en ce qui concerne les personnes blessées, une prise en charge médicale a été fournie par les services de la santé, tandis qu'un soutien psychosocial et santé mentale et une assistance en biens alimentaires et non alimentaires ont été fournis aux survivants par les acteurs humanitaires, dont la DRPF/PE, COOPI avec l'appui de l'UNICEF.

Dans le cadre de la lutte contre les mines et restes et explosifs de Guerre et autres engins improvisés, des messages de sensibilisation sur les EEI ont été produits et diffusés par les autorités étatiques avec l'appui des acteurs humanitaires et des radios locales de proximité. Des numéros

d'urgence ont été mis à la disposition des populations afin de rapporter tout dispositif suspect et sans s'en approcher. A date, le groupe de travail sur l'éducation au risque de mines n'est pas opérationnel dans la région de Diffa et ceci est une nécessité.

Le GTP a aussi profité des réunions du Forum de Coordination Civilo- Militaire (CM COORD) pour attirer l'attention des FDS sur le danger des EEI pour la région de Diffa et la nécessité de nettoyer les zones dangereuses.

## VI. Recommandations

-

Recommandations	Acteur de Suivi	Niveau d'urgence
Intensifier les sensibilisations sur les EEI sur la base des outils de la CNCCIA	Humanitaires-Etat/médias	Urgent
Redynamiser la Task-force sur la lutte anti-mines	Cluster national	Urgent
Elaborer une cartographie des zones à risque du fait de la présence des EEI	Gouvernorat/ FDS	Urgent
Encourager la recherche d'un partenaire Lutte Anti -mines et restes et explosifs de guerre pour la région de Diffa.	Cluster national/GTP/ Acteurs humanitaires	Très urgent
Intensifier le plaidoyer en vue de la mobilisation de ressources financières pour l'appui aux survivants	CNCCIA, Cluster national/GTP/ Acteurs humanitaires	Urgent
Former les acteurs (gouvernement et ONG) sur l'éducation au risque de mines, la prise en charge spécifique aux enfants et le soutien psychosocial et santé mentale.	CNCCIA, Cluster national/GTP/ Acteurs humanitaires	Urgent